

**f
a
c
e**

aux

événements

de la vie familiale

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

ENQUÊTE SUR LE THÈME

VULNERABILITÉ DANS LA FAMILLE



SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
OBJET DE L'ETUDE	4
PROFIL DES FAMILLES INTERROGEEES	6
EVENEMENTS	8
DECES D'UN PROCHE	9
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE LE DECES D'UN PROCHE	9
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE	10
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT SUR LE PLAN DE LA VIE FAMILIALE	11
AIDES REÇUES PAR LES FAMILLES	12
UTILITE DES AIDES FACE A CET EVENEMENT	14
IMPACT DE CET EVENEMENT SUR LA SITUATION ACTUELLE	15
ARRIVEE D'UN ENFANT	16
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT	17
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT SUR LE PLAN DE LA VIE FAMILIALE	18
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE	19
AIDES REÇUES PAR LES FAMILLES	19
UTILITE DES AIDES FACE A CET EVENEMENT	21
IMPACT DE CET EVENEMENT SUR LA SITUATION ACTUELLE	22
MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE	23
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT	24
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT SUR LE PLAN DE LA VIE FAMILIALE	25
DIFFICULTES AYANT ACCOMPAGNE CET EVENEMENT SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE	26
AIDES REÇUES PAR LES FAMILLES	26
UTILITE DES AIDES FACE A CET EVENEMENT	28
IMPACT DE CET EVENEMENT SUR LA SITUATION ACTUELLE	29

=

OBJET DE L'ETUDE

De nombreux signes nous alertent sur la situation des familles. Précarité, pauvreté, vulnérabilité semblent devenir le vécu quotidien d'un nombre sans cesse en augmentation de familles. Cette situation ainsi que la mise en place de la Conférence de la Famille 2005 sur ce thème a mobilisé l'ensemble du mouvement familial et, plus particulièrement, l'U.D.A.F. de Lozère, à travers son Observatoire de la Famille, pour tenter de participer à ce que les "Actualités Sociales Hebdomadaires" intitulent « la difficile connaissance d'une population insaisissable ».

Toutefois, lors de son intervention au Colloque "*Familles fragilisées : Questions de regards croisés*" organisé conjointement par l'U.N.A.F. et la F.N.A.R.S., Pierre STROBEL (DREES-MIRE) introduisait ses propos par « En premier lieu, il faut s'interroger sur ce terme de « familles fragilisées » ou fragiles, sur les proximités qu'il entretient avec d'autres comme familles « vulnérables », « accidentées » (comme il est dit dans le texte introductif à ce colloque) ou encore familles pauvres. Ce qui importe ici, c'est à la fois ce qui est ainsi signifié, la qualification des situations et des processus que l'on désigne; les effets de cette catégorisation/désignation sur les personnes, familles et groupes sociaux concernés; enfin, les raisonnements, les schémas mobilisés par les acteurs et experts pour analyser les facteurs de cette fragilisation et ses effets et, conséquemment pour agir. On voit qu'ils évoluent au fil du temps et qu'ils sont souvent pris dans des paradoxes difficiles. Ce n'est qu'après ce détour que je pourrai vous indiquer rapidement les ressources, assez nombreuses, que la statistique publique, l'étude et la recherche, peuvent apporter à tous ceux qui interviennent dans ce domaine ».

Ainsi de nombreuses sources sont à disposition sur les situations de ces familles, comme celle du CERC sur *Un million d'enfants pauvres de moins de 18 ans* ou celle de la MIRE sur *Les familles monoparentales* HIRSCH...

Les situations que connaissent ces familles résultent souvent d'un processus complexe qui renvoie, selon Hubert BRIN, Président de l' U.N.A.F., à deux facteurs :

- *Celui des modes de vie marqués par le niveau de revenus, la nature et la localisation du logement, la santé, la réussite ou l'échec scolaire, l'accès à la culture...*
- *Mais tout autant, celui des itinéraires personnels de chacun des membres de la famille, et l'absence ou non de leur inscription dans un réseau dont les conséquences sur l'accès aux modes d'information sur les droits individuels et collectifs devient un facteur aggravant.*


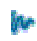

L'approche développée à partir d'un questionnaire sur "La vulnérabilité au sein de la famille" fait appel aux trajectoires personnelles d'un individu de référence au sein de la famille. Notre démarche ne s'inscrit pas dans une logique de constats à partir de situations données. Elle prend en compte des parcours de vie individuels à travers des

événements qui sont intervenus entre les années 2000 et 2005. Les répondants ont perçu ces moments de vie comme difficiles.

Comment ces événements sont-ils vécus lorsqu'ils surviennent ? Comment sont-ils perçus ? Dans quels domaines de la vie quotidienne ou psychique des familles ont-ils interféré ? Quelles aides ont été trouvées ? Quelles auraient été les attentes ou les besoins au moment de l'événement, actuellement ?

Voilà quelques questions auxquelles cette enquête voudrait tenter de répondre afin de mieux comprendre, face à un événement donné, les ressentis et les accompagnements qu'attendent les familles pour les aider à dépasser ces difficultés de vie.

Parmi les événements qui peuvent fragiliser la famille, trois grands types ont été retenus :

-  le décès d'un proche
-  l'arrivée d'un enfant
-  la modification de la cellule familiale

Cette étude contrairement aux différents travaux réalisés dans le cadre de l'Observatoire de la Famille de Lozère ne cherche pas à connaître une réalité objective de l'ensemble des familles du département. Elle se propose d'essayer de mieux comprendre la perception des personnes à titre individuel ou des familles lorsqu'elles sont confrontées à un événement qui perturbe leur mode de vie.

Toutefois, la présentation que nous faisons de cette enquête demande une certaine prudence. La difficulté pour recueillir un nombre suffisant de questionnaires, notamment sur les deux derniers types d'événements, a retardé la présentation de cette étude. Une certaine prudence doit être observée dans l'exploitation des résultats qui suggèrent néanmoins quelques pistes de réflexions sur les attentes des familles lozériennes.

Note : sur les trois dernières enquêtes nous avons un taux de réponse du panel avoisinant les 80% ce qui est remarquable.

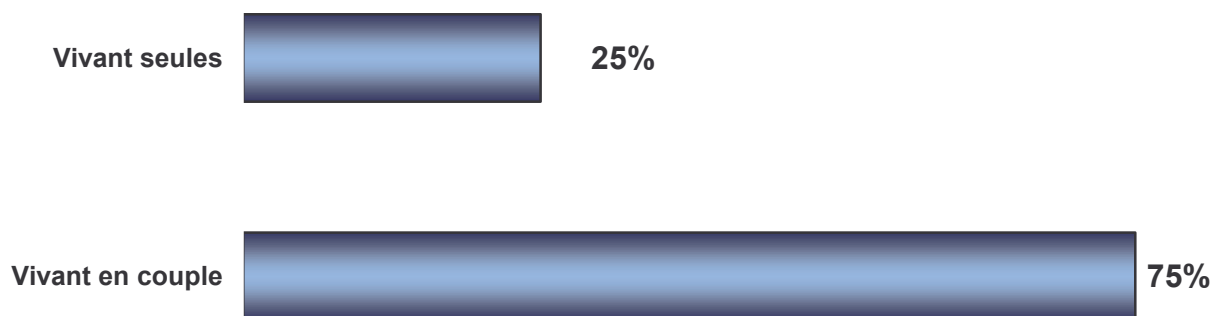
PROFIL DES FAMILLES INTERROGÉES

Actuellement cette enquête porte sur 156 événements et 25 familles ont été confrontées à deux événements remarquables dans les cinq dernières années.

Les répondants

Dans les familles interrogées les personnes ayant accepté de répondre à notre enquête sont dans 90% des cas des femmes, 10% sont des hommes.

Situation de famille des personnes ayant répondu



Catégories socio-professionnelles

	Effectifs	Pourcentages
Employés	47	36%
Professions intermédiaires	27	20%
Retraités	21	16%
Artisans, Commerçants...	9	7%
Ouvriers	9	7%
Etudiants Inactifs	9	7%
Cadres	6	5%
Agriculteurs	3	2%
Total des répondants	131	100%

Niveau d'études :

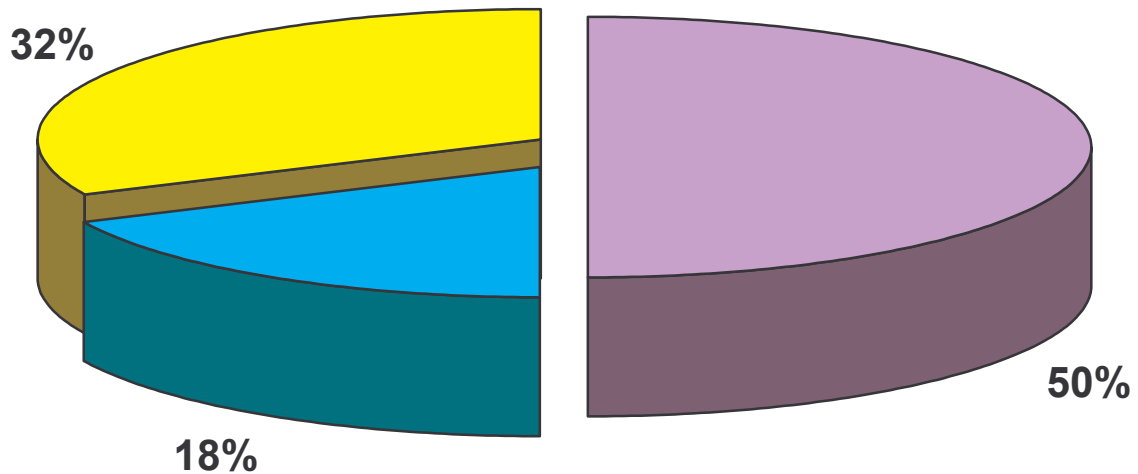
	effectifs	Pourcentages
Etudes Supérieures	51	40%
Baccalauréat	29	22%
Diplôme ou brevet professionnel	28	21%
Certificat d'études, BEPC, BE...	20	15%
Aucun diplôme	3	2 %
Total des répondants	131	100%

Niveau de ressources :

Pour faire face à vos dépenses courantes estimez-vous que vos ressources sont :		
Suffisantes	13	10%
Suffisantes sauf imprévus	48	37%
Justes	43	33%
Insuffisantes	27	20%
Total des réponses	131	100%

On peut noter une inadéquation entre le niveau d'études (62% des répondants ont le bac et plus) et la perception de leur niveau de ressources (53% les trouvent insuffisantes ou justes, et seulement 10% les trouvent suffisantes).

EVENEMENTS



■ Décès d'un proche ■ Arrivée d'un enfant ■ Modification de la cellule familiale

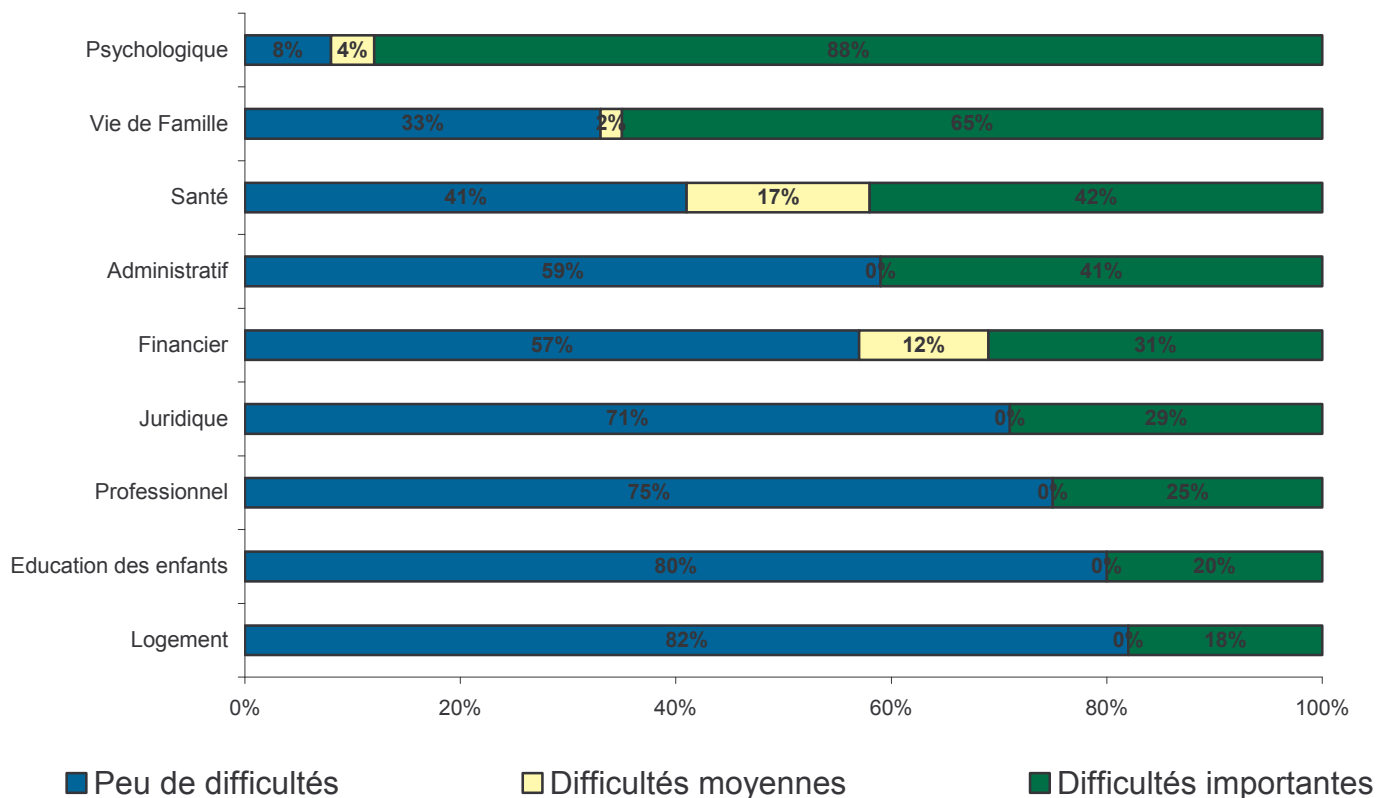
- 50% des familles ont été confrontées au décès d'un proche.
Pour 10 d'entre elles, il s'agit de plusieurs décès dans les 5 ans.
- 18% ont vécu l'arrivée d'un enfant.
Cet événement a été accompagné dans 3 cas par un début de vie maritale.
- 32% ont vécu une modification de leur cellule familiale.
Dans 7 familles, cette modification s'est cumulée avec le décès d'un proche.

DECES D'UN PROCHE

Note technique : Afin de rendre plus lisible les résultats, les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

- Celles de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celles de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes

Difficultés ayant accompagné le décès d'un proche



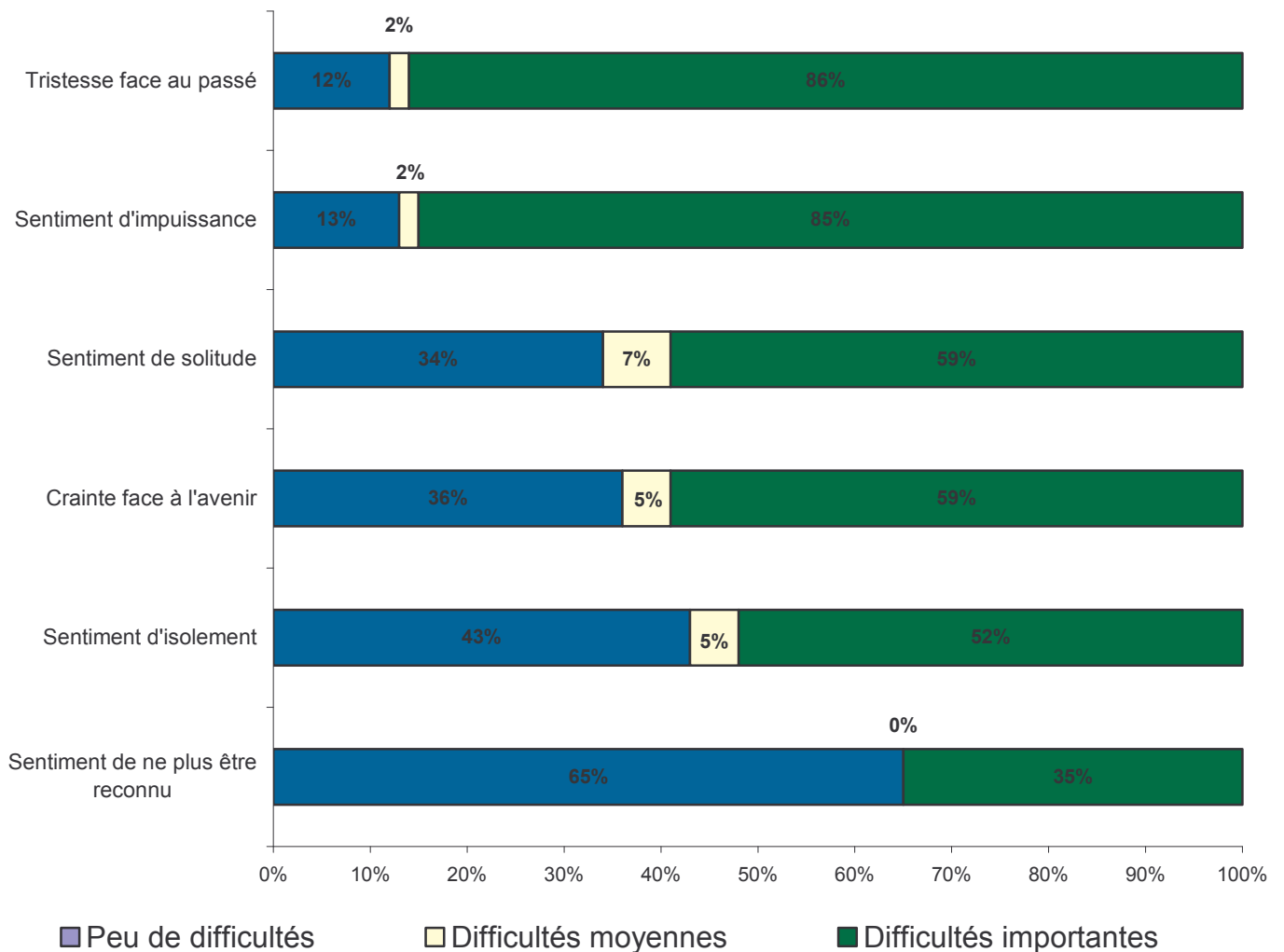
Face au décès d'un proche, les difficultés essentielles repérées par les familles sont d'ordre psychologique puisque 88% les classent dans la catégorie des difficultés importantes et 58% d'entre elles leur attribuent même la note maximum.

La seconde difficulté repérée par 65% des familles est liée à l'interférence de cet événement sur la vie de familiale.

La santé des personnes est aussi perturbée lorsqu'un tel événement survient dans une famille. Elle interfère de manière importante dans 42% des cas, et de manière moins prégnante mais néanmoins sensible dans 17% (note médiane).

On peut aussi noter que les difficultés administratives ont touché 41% des familles. Par contre les domaines du logement, de l'éducation des enfants, du professionnel et du juridique ont posé peu de problèmes aux familles interrogées.

Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique



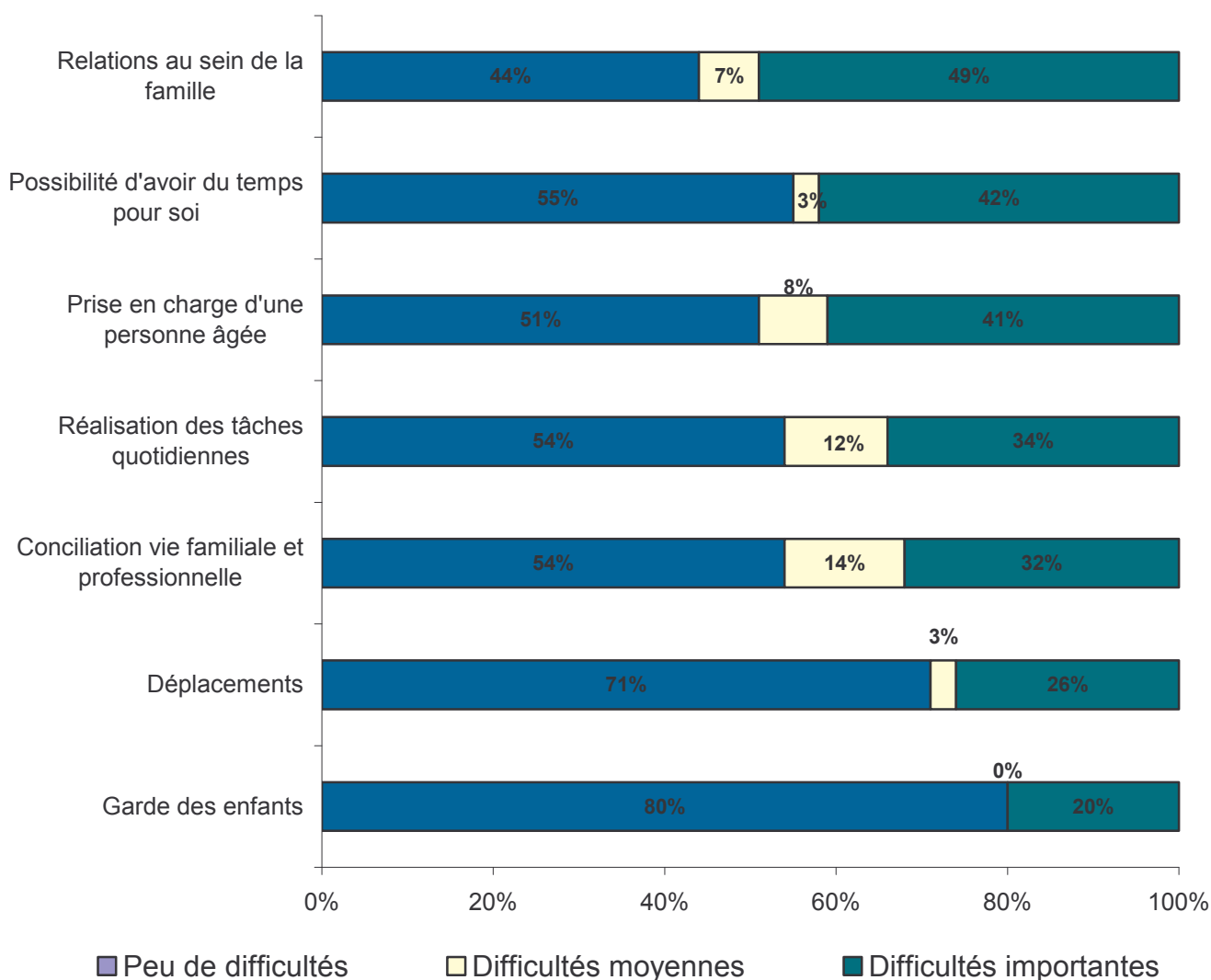
Nous retrouvons l'importance de l'impact de cet événement sur le vécu psychologique des familles puisque le taux de non-réponse à cette question est quasiment nul.

En dehors du sentiment de ne plus être reconnu, tous les autres items proposés ont touché de manière importante plus de 50% des personnes interrogées.

Les deux difficultés phares citées par les personnes sont celles liées à la tristesse face au passé (86%) et au sentiment d'impuissance (85% difficultés importantes). Ces deux perceptions génèrent en corollaire une crainte importante face à l'avenir (59%).

Toutefois, un certain nombre de réponses nous suggère que le lien social ou intra-familial pourrait être distendu pour faire face à un tel événement puisque les sentiments de solitude et d'isolement sont respectivement repérés comme des difficultés importantes par 59% et 52% des personnes et comme des difficultés moyennes par 7% et 5% d'entre elles.

Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de la vie familiale



Dans le cadre de l'organisation de la vie familiale, les difficultés vécues par les familles semblent moins importantes. Nous constatons néanmoins sur cette question un taux relativement important de non-réponse, ce qui nous invite à prendre certaines précautions dans la lecture du résultat.

Toutefois, face à cet événement, se dégagent trois types de difficultés :

- les relations au sein de la famille (49% difficultés importantes, 7% difficultés moyennes)
- la possibilité d'avoir du temps pour soi (42% difficultés importantes, 3% difficultés moyennes)
- la prise en charge des personnes âgées (41% difficultés importantes, 8% difficultés moyennes)

Ces difficultés sont plus particulièrement prégnantes lorsque le décès a touché l'un des ascendants.

Aides reçues par les familles

- **Financière**

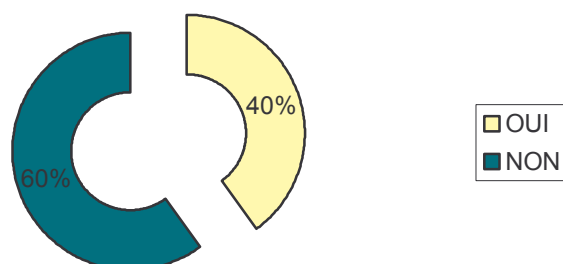


Le nombre de personnes déclarant avoir reçu une aide financière est trop faible pour en tirer de vrais enseignements. Parmi les réponses enregistrées, les aides reçues proviennent majoritairement de l'administration, soit de manière ponctuelle, soit sous forme de pension ou de rente. Dans quatre cas, un apport financier a été effectué par des compagnies d'assurances et dans un cas par la famille.

- **Matérielle**

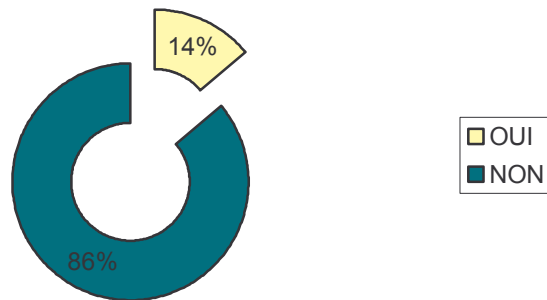
Aucune famille ne déclare avoir reçu d'aide matérielle face au décès d'un proche.

- **Morale ou psychologique**



Si les réserves précédemment citées pour les aides restent valables, il semble que dans ce cas, ce soit la famille qui reste le plus souvent sollicitée et à l'origine du soutien apporté. Les associations sont citées uniquement pour deux familles répondantes et l'employeur une fois mentionné.

- **Information**



Attention le nombre de répondants sur ce sujet est particulièrement faible.

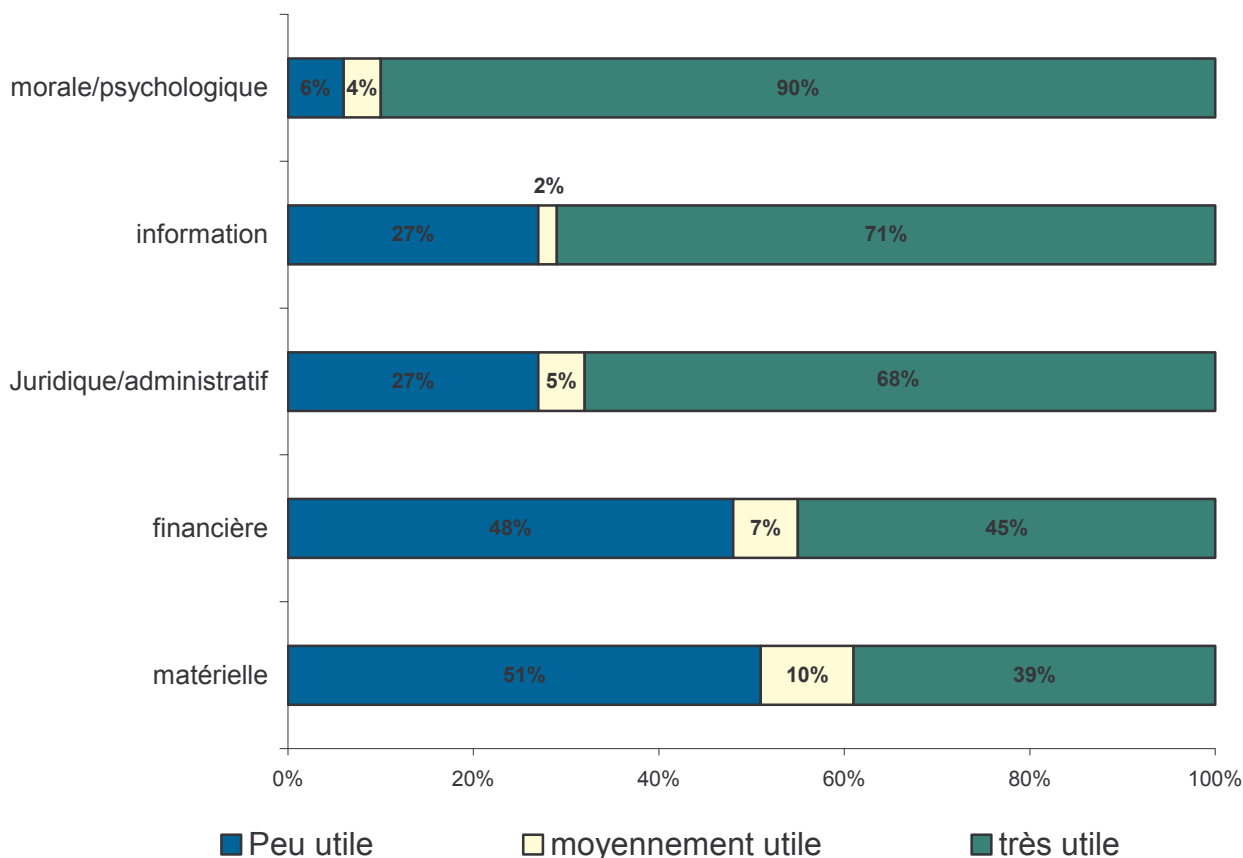
L'accès à l'information ne semble pas aisé pour les familles puisque seules 14% d'entre elles déclarent avoir reçu des renseignements à l'occasion du décès d'un proche. Cette information est essentiellement liée à une recherche documentaire de leur part. L'administration les a informées dans trois cas.

- **Aide administrative et juridique**



L'aide juridique et administrative ne concerne ici encore qu'un faible taux de répondants. Elle leur a été apportée par l'administration mais aussi par des avocats dans 2 cas et par leur propre recherche documentaire dans 2 cas.

Utilité des aides face à cet événement



Si les familles sont très peu nombreuses à bénéficier d'une aide ou d'un soutien, leurs réponses à cette question démontrent les besoins qu'elles ont ressentis face au décès d'un de leurs proches.

Une véritable cohérence des difficultés rencontrées est constatée : les répondants ont, en effet, retenu les difficultés d'ordre psychologique et moral comme étant les plus prégnantes dans la première partie du questionnaire en ce qui concerne le décès d'un proche. Ils soulignent, ici, l'utilité qu'ils accordent à une aide dans ce domaine (90% la considèrent comme très utile, 51% lui donnent même la note maximum) alors que seuls 40% d'entre eux ont pu en bénéficier.

D'autre part, les répondants se sont aussi déterminés par rapport à la très forte utilité :

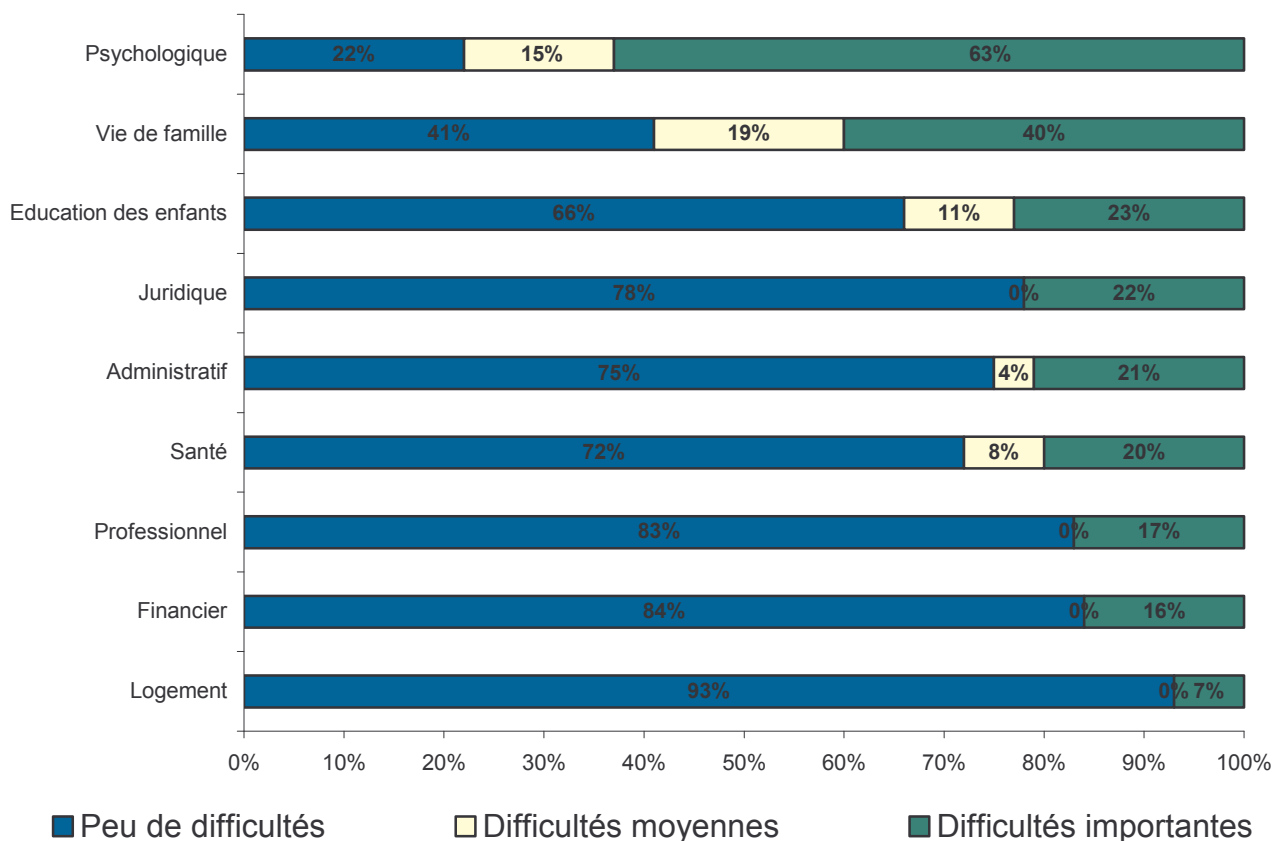
- d'une aide à l'information (71%)
 - d'une aide en soutien juridique et administratif (68%)
- alors qu'ils n'ont été que 14% et 22% à pouvoir y avoir accès.

Dans ces deux cas ils notaient avoir dû mettre en place des recherches documentaires personnelles.

Les aides financières et matérielles, bien qu'essentielles dans certains cas (30% et 33%), apparaissent comme moins utiles à la majorité des répondants.

Impact de cet événement sur la situation actuelle

• Difficultés perdurant



Il semble qu'actuellement cet événement n'interfère que peu sur la situation globale des répondants. Toutefois, on note encore que deux domaines, psychologique et vie de famille, sont encore vecteurs de difficultés fortes qui retentissent sur le vécu des personnes.

• Aides encore nécessaires

Les répondants ayant vécu le décès d'un proche mentionnent comme aides nécessaires actuellement :

- ✚ Un accompagnement psychologique ou au moins l'accès à des espaces de paroles (demandé par plus de 50% d'entre eux)
- ✚ Une demande d'informations (mentionnée par 10%)
- ✚ Une demande d'aide financière signalée dans un cas de veuvage avec enfants en bas âge.

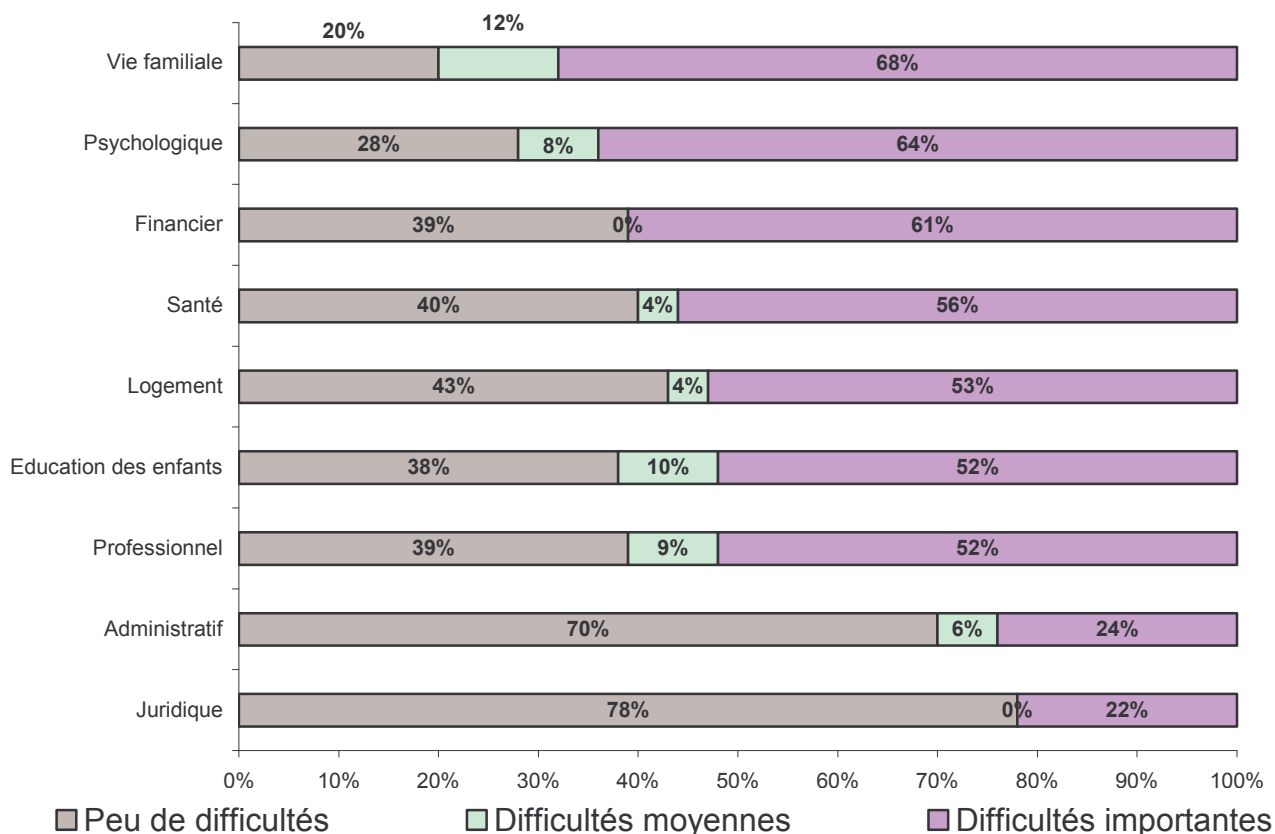
ARRIVEE D'UN ENFANT

L'arrivée d'un enfant ne semble pas être perçue par les familles lozériennes comme un facteur de fragilisation. En effet, cet événement n'a été retenu que par un nombre très faible de répondants. Il sera donc difficile d'effectuer une réelle analyse des réponses. Néanmoins, on peut tirer des données recueillies quelques tendances. Les répondants ont un recul moyen de deux ans sur cet événement.

Note technique : Afin de rendre plus lisible les résultats, les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

- Celles de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés*
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée*
- Celles de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes*

Difficultés ayant accompagné cet événement



Les difficultés liées à la vie de famille sont jugées importantes par 80% des répondants (54% leur attribuant la note maximum), elles sont largement corroborées dans la question suivante puisque 72% disent rencontrer des difficultés importantes dans les relations au sein de leur famille (conjoints ou enfants). Quant à celles liées à l'éducation des enfants, elles restent jugées comme importantes dans 52% des familles au moment de la naissance mais tendent à s'estomper avec le temps.

Il faut noter, par ailleurs, que l'arrivée d'un enfant génère aussi des problèmes d'ordre financier évalués importants par 61% des répondants. On peut observer que, parmi les répondants ayant vécu l'arrivée d'un enfant, 53 % déclarent avoir des ressources qu'ils jugent justes ou insuffisantes.

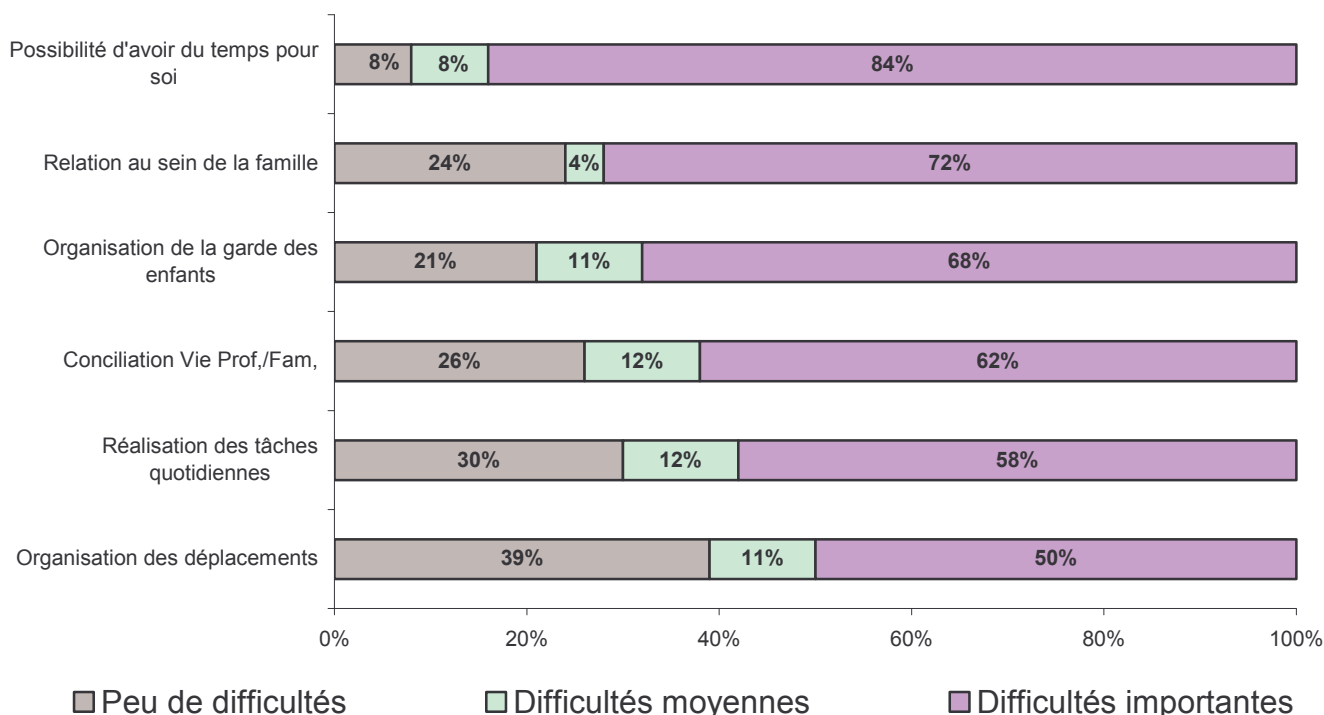
Pour 64% des répondants, l'arrivée d'un enfant semble générer des difficultés d'ordre psychologique mais, dans une question postérieure demandant à préciser ce type de difficultés, on constatera qu'elles sont essentiellement dues à un seul critère.

Par contre, les problèmes de santé sont soulignés de manière forte par 56% des répondants. A ce stade, il est essentiel de préciser que 94 % des personnes ayant répondu sur cet événement sont des femmes. Elles signalent, par ailleurs, rencontrer des difficultés professionnelles importantes (52% leur attribuant une note entre 5 et 7).

Le logement reste une préoccupation importante pour 53% des répondants (35% lui donnant la note 7).

Les critères administratifs et juridiques ne semblent pas ou peu interférer sur la vie de familles au moment d'une naissance.

Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de la vie familiale



Cette enquête qui est la quatrième sur le département, montre des difficultés récurrentes sur le territoire.

En effet, dès notre première étude « Zoom sur les familles de Lozère », les familles faisaient état de difficultés liées à l'offre d'accueil de la petite enfance sur le département et l'année dernière, sur l'enquête « Regards sur l'enfance », elles plébiscitaient la scolarisation des enfants dès deux ans, plus particulièrement, leur accueil au sein de classes passerelles. Quant à l'enquête « Temps en Lozère », elle nous a montré, en particulier chez les femmes, leur besoin d'avoir du temps pour elles et une certaine difficulté à gérer l'articulation vie familiale/vie professionnelle ainsi que l'organisation des déplacements des enfants qui est essentiellement prise en charge par les mères.

Dans les réponses apportées à ce questionnaire par les femmes (*Rappel* : 94% des répondants sur cet événement sont des femmes), nous retrouvons avec constance les mêmes préoccupations.

Elles perçoivent des difficultés qu'elles notent comme importantes (barème de 5 à 7) dans les domaines liés :

- 📌 **Au besoin de trouver du temps pour soi – 84%**
- 📌 A l'organisation de la garde des enfants – 68%
- 📌 A la conciliation de la vie familiale et professionnelle – 62%, avec en corollaire des difficultés d'ordre purement professionnel pour 50% des répondantes
- 📌 A la réalisation des tâches quotidiennes – 58 %
- 📌 A l'organisation des déplacements – 50%

Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique

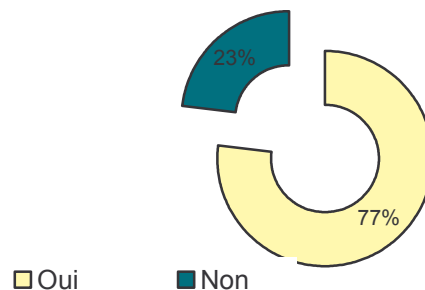
Face à cette question, on rencontre une double difficulté :

- d'une part, comme précisé en exergue, le nombre de répondants est très faible sur cet événement,
- d'autre part, sur cette question précise, plus de la moitié des personnes n'a pas répondu aux propositions faites.

Il est donc impossible de tirer la moindre information sur ce point, en dehors de l'item faisant référence aux craintes face à l'avenir qui a mobilisé la quasi-totalité des répondants. Ainsi 61% des familles nous font part de leur forte inquiétude face à l'avenir (40% lui attribuant la note 7).

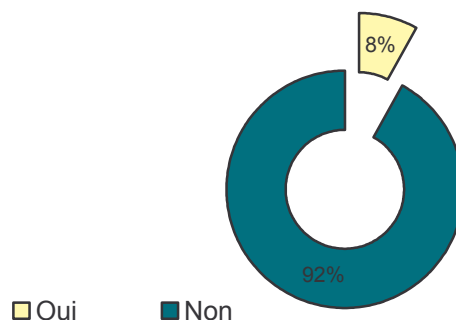
Aides reçues par les familles

- **Financière**



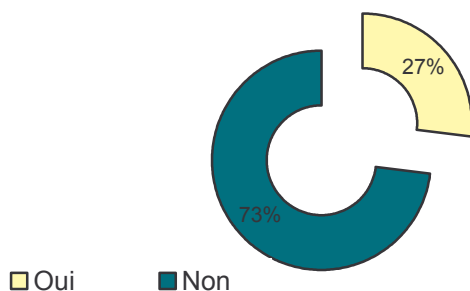
Face à l'arrivée d'un enfant il semble que la grande majorité ait reçu une aide financière en particulier sous forme d'allocations liées à la naissance. Toutefois, dans deux ou trois cas cet accompagnement a été complété par des aides venant de la famille.

- **Matérielle**



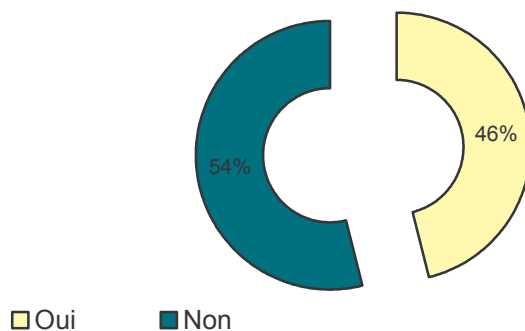
En ce qui concerne les aides matérielles (nourriture, habillement, logement, transport...) seules 8% des familles ont eu recours à ce type d'accompagnement. Il leur a été proposé exclusivement par leur famille. Toutefois, il semble que cette aide corresponde davantage à une solidarité familiale classique qu'à un besoin essentiel, puisque les personnes concernées déclarent avoir des ressources suffisantes.

- **Psychologique et morale**



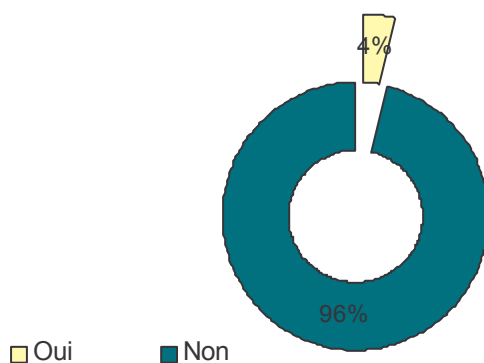
Très peu de personnes ont bénéficié d'un accompagnement psychologique ou moral. Ici aussi la famille et l'entourage ont été mobilisés. Les autres intervenants (organismes sociaux, associations) ne sont cités qu'une fois.

- **Information**



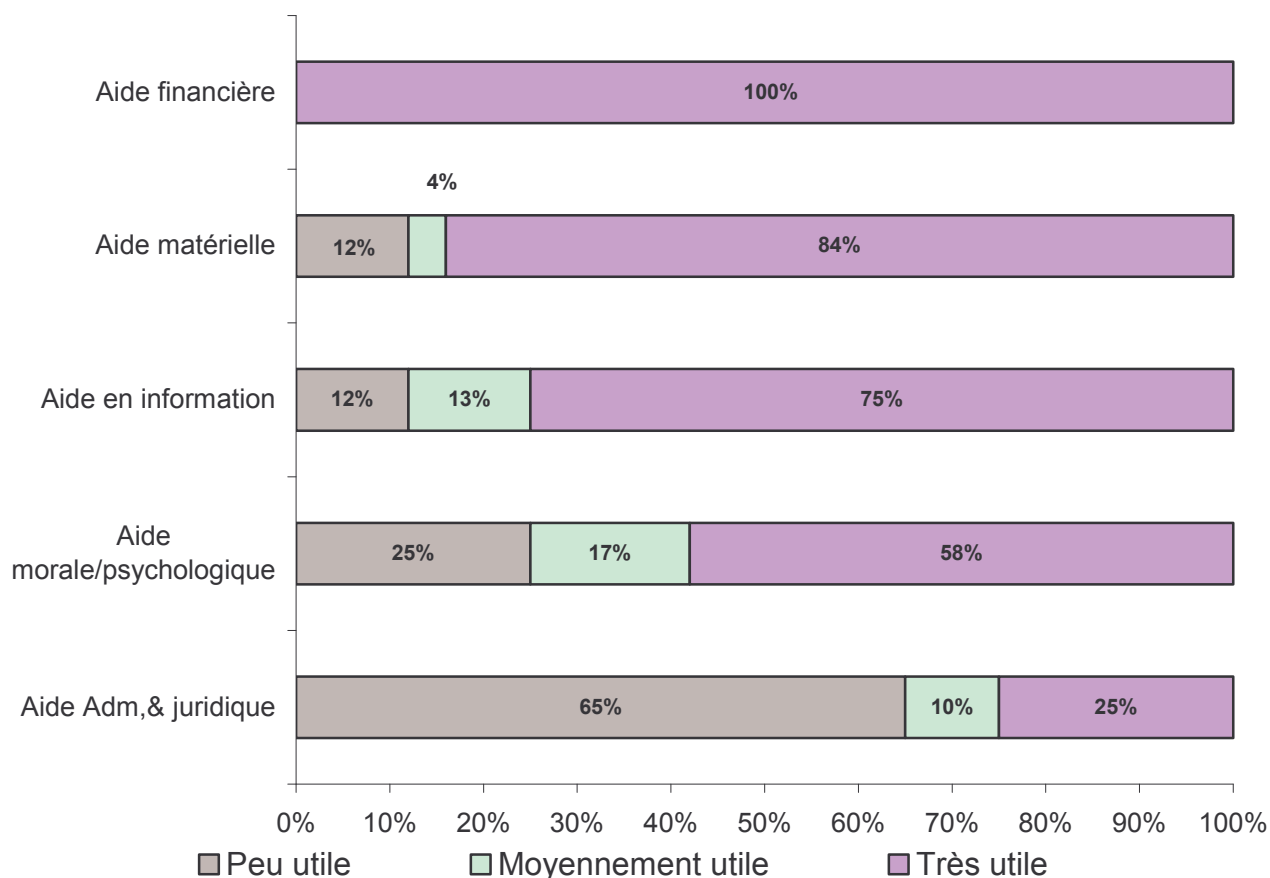
En matière d'information, le nombre de familles ayant pu bénéficier de cette aide est assez partagé. Dans ce cadre, ce sont les organismes sociaux et les administrations qui sont intervenus pour accompagner les répondants.

- **Administrative et juridique**



La quasi totalité des répondants n'a eu aucune aide dans ce domaine.

Utilité des aides face à cet événement



Face à l'arrivée d'un enfant, la totalité des répondants juge les aides financières essentielles. Dans presque la même proportion, ils soulignent l'importance qu'ils accordent à un accompagnement matériel (84% le trouvent très utile) alors que seul 8% d'entre eux déclarent en avoir bénéficié. Leur choix est indépendant de leur niveau de revenus.

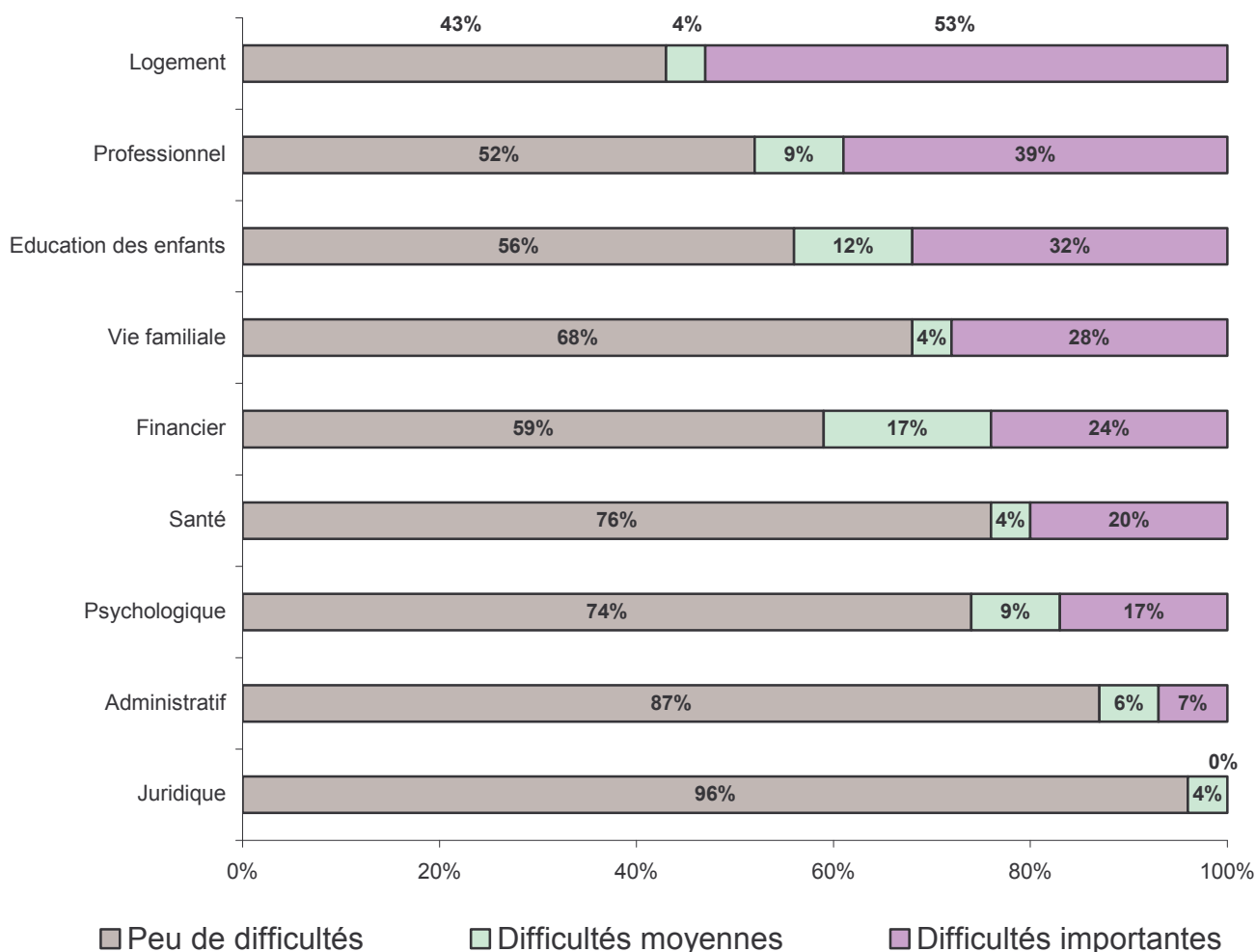
Les répondants jugent les informations comme extrêmement utiles face à cet événement puisqu'ils sont encore 75% à valider son importance.

En matière d'accompagnement psychologique, nous retrouvons une cohérence avec les réponses précédentes (64% des personnes interrogées faisaient état de difficultés dans ce domaine) et l'utilité que perçoivent les répondants face à ce type d'accompagnement (58% le jugeant très utile).

L'accompagnement juridique et administratif ne retient que peu l'attention des répondants.

Impact de cet événement sur la situation actuelle

• Difficultés perdurant



Face à l'arrivée d'un enfant, les familles ont en moyenne un recul de 2 ans. On constate que, de manière globale, les difficultés qu'elles ont rencontrées au moment de cet événement se sont considérablement estompées. Restent néanmoins quelques points sensibles en particulier en matière de logement, de vie professionnelle et sur le plan financier.

• Aides encore nécessaires

Dans les besoins exprimés par les répondants, on retrouve par importance du nombre de citations :

- Une aide financière
- Une aide psychologique
- Signalés également une fois - rapprochement travail-domicile – logement – voiture - moyen de garde adapté pour les enfants.

MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE

Face à cet événement, bien que le nombre de répondants soit sensiblement plus élevé que pour les autres circonstances, nous sommes confrontés pour l'exploitation des réponses à une situation similaire à celle de l'arrivée d'un enfant. En effet, les situations familiales recensées sous ce critère sont particulièrement variées, allant de la création d'un couple à la séparation en passant par le départ des enfants.

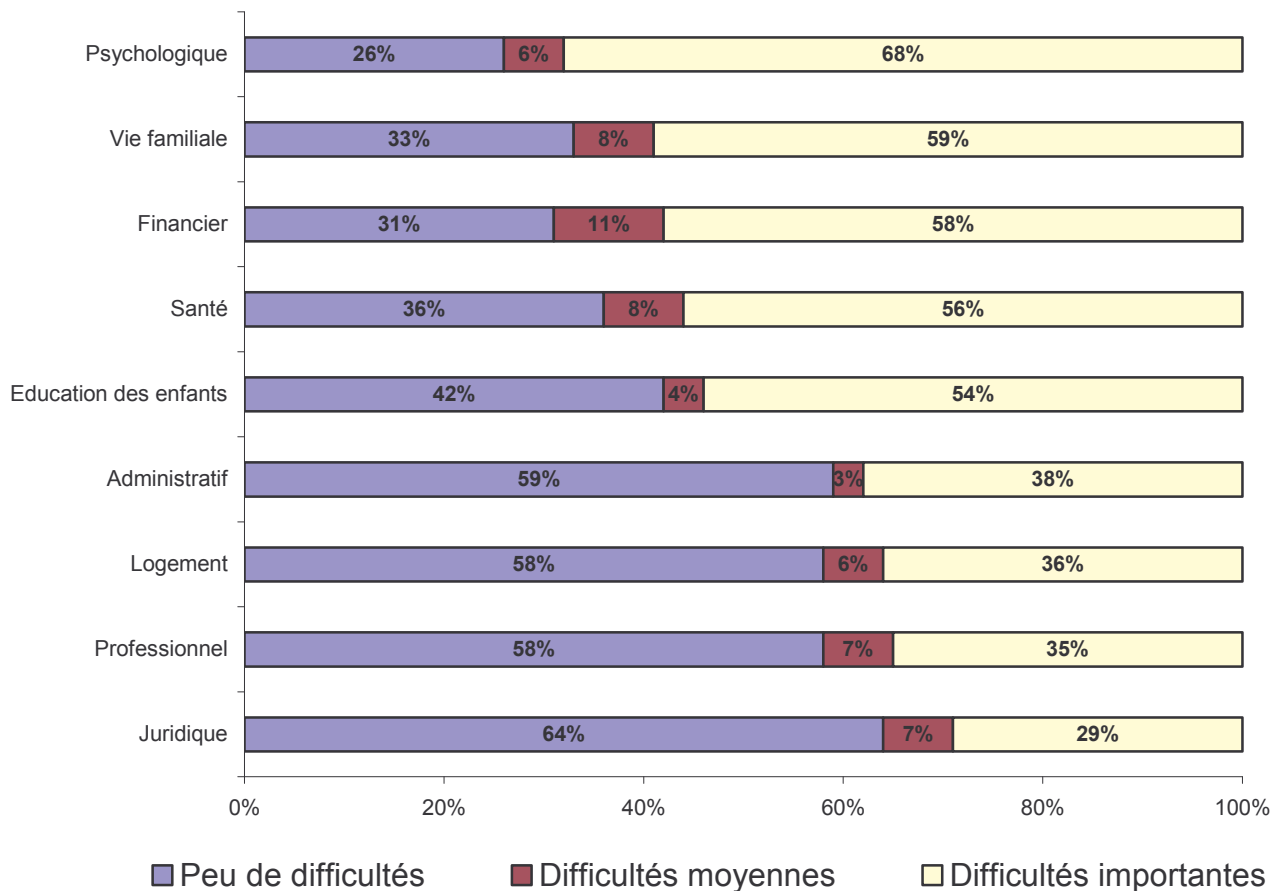
Les situations les plus souvent citées sont, par ordre d'importance, liées au départ d'un enfant du foyer, à la séparation, au début de vie en couple.

Cette disparité et le petit nombre de répondants dans chaque situation rendent extrêmement périlleux toute avancée de données.

Note technique : Afin de rendre plus lisible les résultats, les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

- Celles de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celles de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes

Difficultés ayant accompagné cet événement



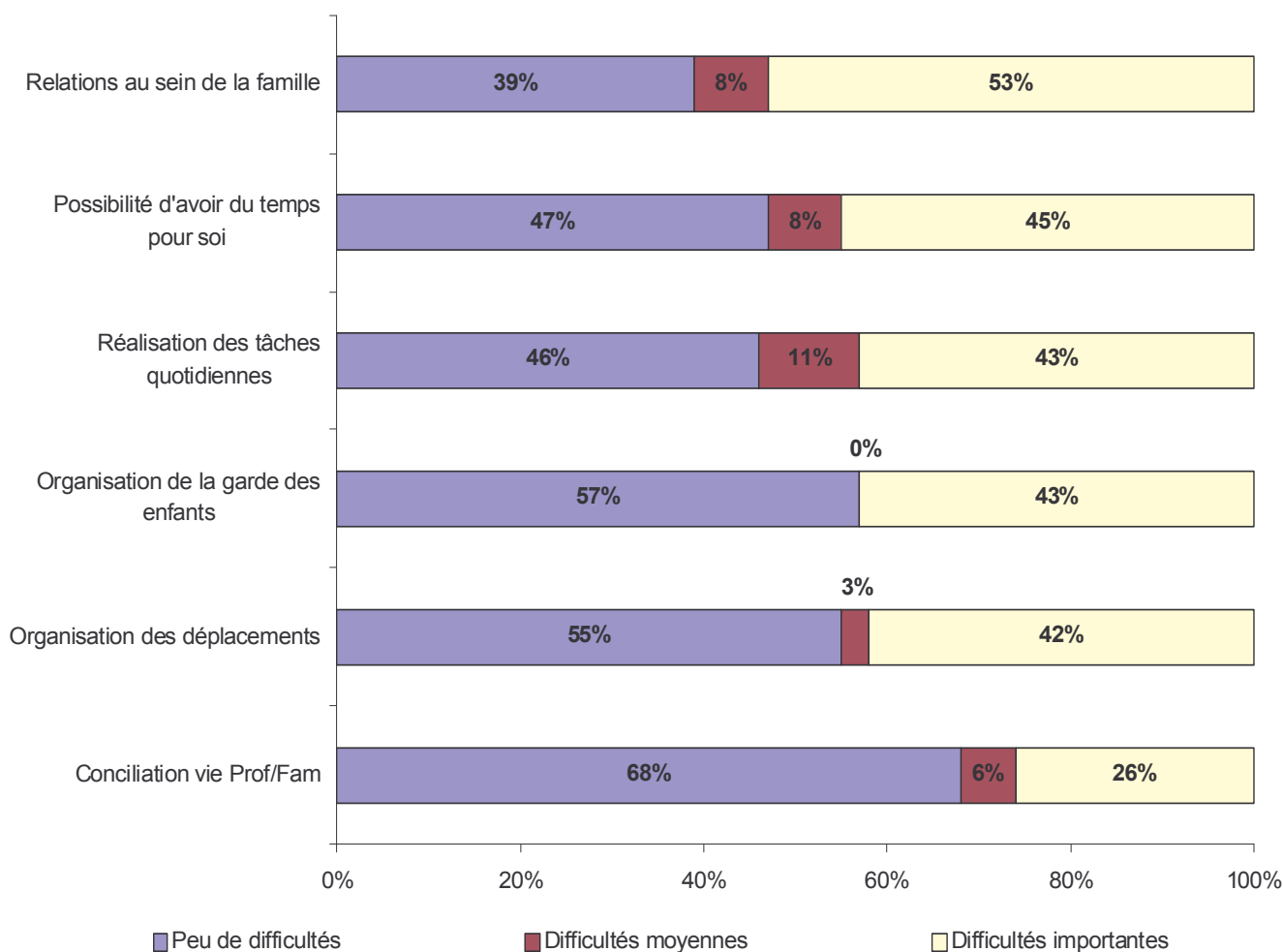
En ce qui concerne les difficultés d'ordre psychologique ou inhérentes à la vie familiale des personnes ou à leur santé, elles sont essentiellement ressenties lors d'une séparation ou d'un divorce et lorsque la famille est confrontée au départ d'un enfant.

Il semble que les difficultés d'ordre financier, jugées comme importantes par 58% des répondants, interfèrent sur leur vie de manière assez similaire quelle que soit la raison de la modification de la cellule familiale.

Sur le sujet de l'éducation des enfants, les difficultés rencontrées sont perçues importantes dans le cadre d'une séparation (il faut noter que seules deux familles recomposées ont répondu à cette enquête ce qui ne permet pas de prendre en compte leurs données)

Les difficultés afférentes au logement ou à l'activité professionnelle sont essentiellement ressenties comme importantes dans les situations où les personnes ont connu une modification de leur statut conjugal, un début de vie commune ou une séparation.

Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de la vie familiale



La difficulté la plus importante signalée par 53% des répondants qui ont connu une modification de la cellule familiale affecte les relations au sein de la famille.

De manière globale dans ce domaine, ce sont les personnes qui vivent une séparation ou un divorce qui rencontrent le plus de difficultés, en particulier pour la réalisation des tâches ménagères, la possibilité de disposer de temps à soi, et l'organisation de la garde des enfants. Même, si elles sont moins nombreuses à signaler une difficulté forte dans la conciliation de la vie professionnelle et familiale, elles sont les seules à leur attribuer une note importante entre 5 et 7.

L'organisation des déplacements est également un des points qui pose problème à 42% des familles. Sur ce nombre 30% d'entre elles ont signalé comme événement le départ d'un enfant du foyer.

Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique

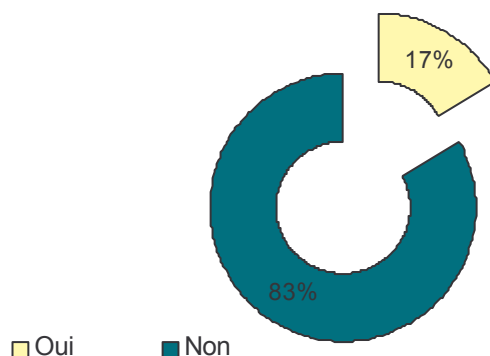
Il est particulièrement hasardeux de travailler sur les réponses à cette série de questions car on constate qu'un tiers des personnes qui ont vécu une modification de leur cellule familiale n'y ont pas répondu. Toutefois, toutes celles qui ont vécu un divorce ou une séparation ont participé à cette partie du questionnaire.

80% d'entre elles pointent des difficultés importantes liées à un sentiment de solitude et aux craintes face à l'avenir. 60% ressentent un fort sentiment d'impuissance et d'isolement.

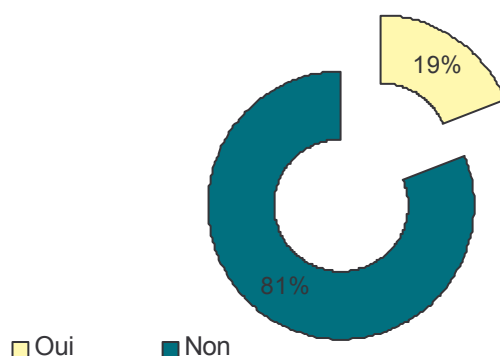
Aides reçues par les familles

Le nombre de personnes ayant des aides est particulièrement bas. La répartition de ces dernières relève quasiment du cas individuel. Néanmoins, dans chacun des cas on retrouve la prépondérance des solidarités familiales.

- **Aide financière**

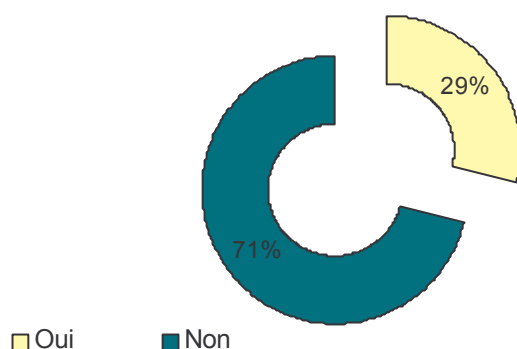


- **Aide matérielle**



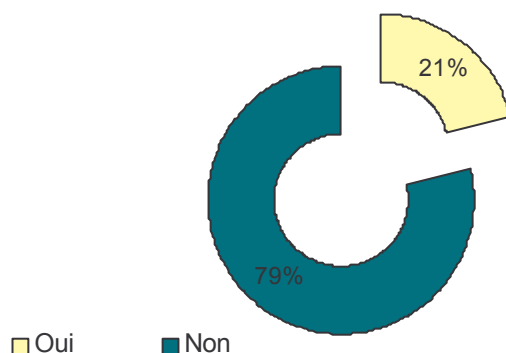
Les aides matérielles signalées (nourriture, habillement, logement...) proviennent exclusivement des familles.

- **Aide morale ou psychologique**



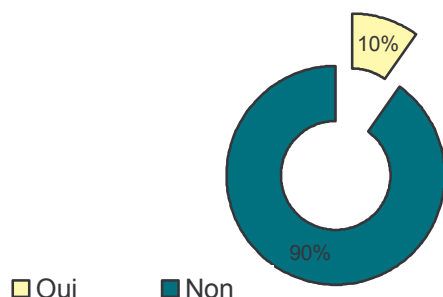
Face aux difficultés psychologiques que perçoivent les répondants, la sphère privée se mobilise à travers la famille et l'entourage. Les associations et les organismes sociaux ne sont cités que dans 8% des cas.

- **Aide en information**

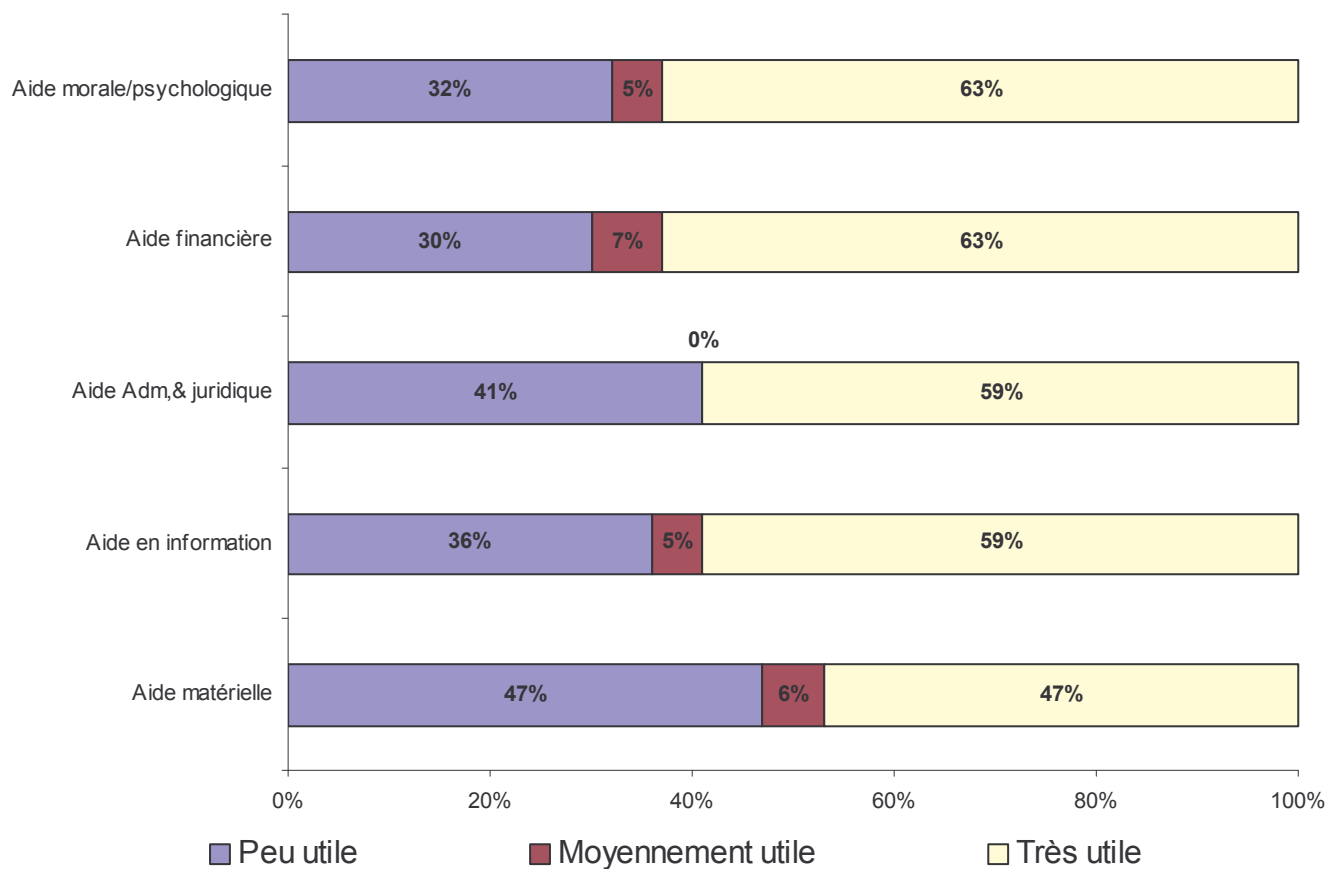


Seul item où l'accompagnement familial est en recul. Il semble que les quelques personnes qui ont eu une information l'aient reçue d'une administration ou d'un organisme social.

- **Aide administrative ou juridique**



Utilité des aides face à cet événement

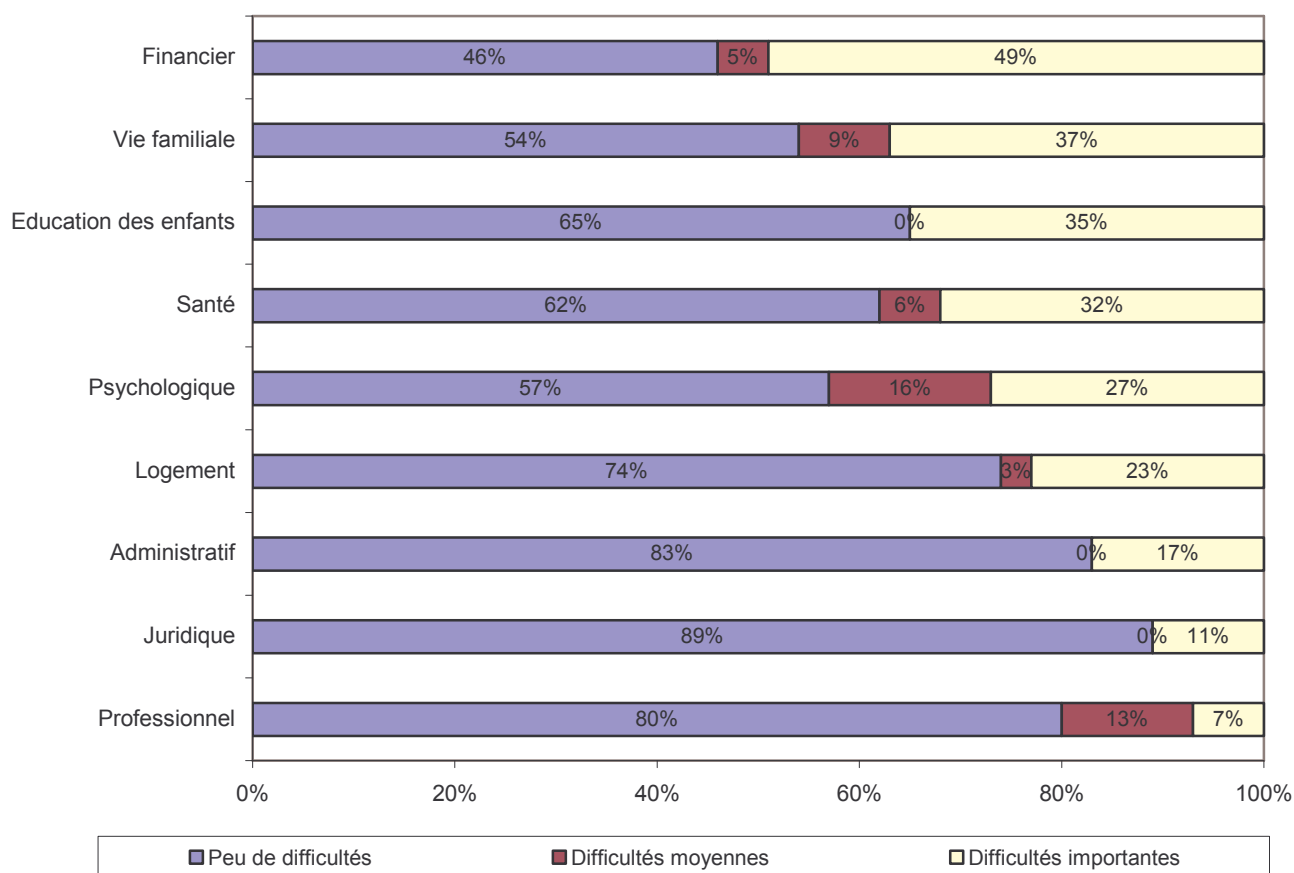


Dans le cadre des différents critères proposés, nous constatons en moyenne que 20% des répondants ont pu bénéficier d'aides ou d'accompagnement alors que 60% d'entre eux considèrent ces différentes aides comme particulièrement utiles en leur attribuant une note entre 5 et 7.

Les personnes ayant vécu un divorce ou une séparation accordent, de manière globale, plus d'importance aux aides, tout particulièrement pour ce qui concerne l'accès à l'information et l'accompagnement psychologique. L'utilité d'une aide juridique et financière est aussi très prégnante pour elles.

Impact de cet événement sur la situation actuelle

- Difficultés perdurant



Face à l'événement cité, les personnes interrogées ont, en moyenne, un recul de trois ans ce qui a permis à un grand nombre de leurs difficultés de perdre de leur acuité. Toutefois, il semble que les problèmes financiers restent un souci important pour les répondants. On peut noter par ailleurs que 49% d'entre eux déclarent avoir des ressources insuffisantes ou justes. Par ailleurs, l'organisation de la vie familiale et l'éducation des enfants sont encore des domaines où les personnes rencontrent des difficultés importantes dans un cas sur trois.

Dans le cadre des aides dont elles auraient encore besoin, on retrouve avec la même prégnance :

- une aide financière
- un espace de parole.



SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

Rue de la petite Roubeyrolle - B.P. 6 – 48001 – MENDE CEDEX

tel : 04 66 65 10 85 - télécopie : 04 66 65 79 90 – courriel : udaf48@wanadoo.fr